

*Langues et cité : bulletin de l'observatoire des
pratiques linguistiques, n°24, 2013*
« Féminin, masculin : la langue et le genre »



Marta Biagini

Università degli Studi internazionali di Roma, Italie
marta.biagini@unint.eu

Ce numéro 24 de *Langues et cité : bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, publié en octobre 2013 par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, interroge les deux pôles féminin/masculin par des regards croisés sur le « genre ». Au prisme de pratiques langagières et sociales diverses, plus ou moins controversées, les contributions présentées visent toutes l'articulation entre langue, sexe, genre et égalité sociale, témoignant ainsi des changements socio-linguistiques majeurs en cours au sein de nos sociétés contemporaines.

D'entrée de jeu, c'est le genre spécialisé dans sa valeur grammaticale qui est au cœur de la réflexion de Michel Arrivé. Le constat est le suivant : dans les langues modernes, la fonction distinctive de l'opposition entre « masculin » et « féminin » s'est perdue et le genre des noms n'est que purement conventionnel ; de fait, il reste un seul domaine où cette opposition garde une signification et continue à jouer un rôle, là où elle correspond à une opposition de sexe. Certes, il n'est pas question de confondre le genre des mots avec le sexe biologique (on pourrait se demander : le genre, est-il fondé sur le sexe ? Cela demeure un vaste problème), mais de faire en sorte de ne pas asservir l'emploi du genre grammatical à l'expression d'une suprématie sexiste. Plusieurs actions menées ces dernières années par des organisations diverses afin de populariser la « règle de proximité » vont désormais dans cette direction, entre autre le fait que l'accord de l'adjectif ou du participe passé pourrait se faire non pas avec un masculin « indifférencié », comme le veut la formule « le masculin l'emporte sur le féminin », mais avec le nom le plus proche, quel qu'en soit le genre. Quel que soit l'avenir de ces productions langagières, il importe de rappeler que lorsqu'on cite la formule « le masculin l'emporte sur le féminin », c'est le genre au sens ancien du terme, c'est-à-dire la vieille catégorie grammaticale, qui est en cause, alors que l'indignation actuelle vise (sans doute sous l'influence de l'anglais « *gender* ») la relation de deux sexes, dans leurs aspects sociaux, ou de deux genres au sens moderne du terme. Cette question reste en tout état de cause ouverte.

Le « genre » est ensuite abordé sous l'angle du processus politique et socio-symbolique qui va dans la direction de la féminisation des noms de métier, des fonctions, des grades ou des titres, par les deux contributions d'Anne Dister et Marie-Louise Moreau. Or, s'il est vrai que la langue française a distingué, dès ses origines, des formes au masculin et au féminin, dire aujourd'hui « conservateur » ou « député européen » pour référer à une femme signifie déroger à une norme fondamentale du français. Serait-ce alors un écart par rapport à la norme du français d'avoir poussé les pouvoirs politiques de la francophonie (dans l'ordre chronologique, Québec, France, Confédération Helvétique, Belgique francophone) à se mobiliser sur ce thème ? Les A. suggèrent que ce sont plutôt des préoccupations d'ordre psycho-socio-logique qui ont joué un rôle majeur dans le processus de féminisation car les dénominations masculines sont en effet prioritairement interprétées comme renvoyant à des hommes et donc, désormais, inadaptées à représenter la place effective occupée aujourd'hui par les femmes dans la société. Qu'il s'agisse de dénominations renvoyant à des femmes exclusivement ou à des ensembles comprenant des hommes et des femmes - plus controversées, l'interprétation se base toujours sur notre connaissance de la manière dont actuellement une telle profession est composée dans les faits, et de la représentation socio-symbolique qui y est associée. C'est donc le côté socio-symbolique des pratiques qui oriente le choix des formes à mobiliser. Enfin, les changements majeurs qui se sont plutôt rapidement produits dans la francophonie du Nord en ce qui concerne la féminisation des noms de métier, des fonctions et des grades, ont été favorisés sans aucun doute par l'air du temps - car depuis les années 1980 l'égalité homme-femme est une valeur largement répandue, ainsi que par des prises de position officielles traduites dans des cadres juridiques. L'information croissante du public (par les guides ou la presse) et l'engagement de plus en plus explicite de la part des femmes au gouvernement, qui demandent à être appelées « Madame la Ministre » et non plus « Madame le Ministre » ont fait le reste.

Julie Abbou présente, quant à elle, les innovations graphiques du « genre » qui ont été mises en place principalement depuis les années 2000. Il s'agit d'une grande diversité et d'une hétérogénéité de pratiques graphiques qui participent toutes d'une négociation constante entre formes et frontières du genre. Les stratégies linguistiques et sémantiques réalisées s'avèrent variées : slash, capitale et tiret sont parmi les moyens les plus diffusés et dont la fonction est de signaler la discontinuité dans le continu (*épatant-e*) ou les alternances (*lecteur/trices*). Le choix de ces formes n'est pas laissé au hasard mais passe

en revanche par des critères tels que l'aisance technique à les réaliser, la lisibilité du texte et une sémantique de la typographie. Il y a ainsi un équilibre continu à trouver entre lisibilité et visibilité des modifications. Cette hétérogénéité, est-elle la seule façon d'expérimenter de nouvelles formes pour dire ou dédire le genre ? Bien que les correcteurs typographiques ou d'autres tentatives normalisantes soient mises constamment en place par des injonctions puristes, il est certain que l'irruption de formes non standards demeure primordiale pour qu'on puisse interroger les mises en mots du « genre » qui circulent dans des discours plus ou moins dominants ainsi que la capacité de chacun à façonner sa propre identité.

A partir de l'idée que le genre est une construction sociale sans fondation biologique, la productivité du questionnement identitaire est ensuite illustrée par des exemples significatifs de créativité linguistique et de nouvelles pratiques socio-langagières. Pour ce qui est de l'innovation linguistique, Luca Greco, dans un premier temps, cite des pronoms/ néologismes proposés par une communauté transgenre belge francophone (entre autres : il/elle : *yel* - à l'oral et à l'écrit ; ils/elles : *yels* - surtout à l'écrit ; tous/toutes : *toustes* - à l'oral et à l'écrit) ; dans un second temps, il revient sur le cas de l'homoparentalité en tant que pratique qui interroge la société dans son ensemble, comme l'ont montré en France les récents débats qui ont suivi l'adoption de la loi Taubira (17 mars 2013). A la question de savoir quel rôle joue le langage en tant que pratique sociale permettant de nommer et de désigner le nouveau type de lien parental, répond un bref aperçu sur les pratiques de nomination et d'appellation homoparentales réelles, recueillies par l'A. au cours du terrain effectué auprès d'un groupe de parents et futurs parents gays et lesbiens. On voit alors comment les locutrices et les locuteurs, d'une part, font preuve d'une grande créativité linguistique, et d'autre part, s'interdisent de renvoyer aux parents sociaux par des formes telles que « père- papa » « mère-maman », montrant jusqu'à quel point les normes de la différence des sexes peuvent être intériorisées. A l'heure où la féminisation des noms de fonction est devenue une pratique langagière courante, sans créer de polémique majeure, les couples homoparentaux demandent de permettre à leurs enfants de reconnaître une différence entre le « biologique » et le « culturel », par et dans les appellations parentales ; ce qui favorisera sans doute l'émergence de formes et de pratiques langagières nouvelles à documenter davantage à l'avenir.

En revenant sur la question pronominale, Karl Herland Gadellii discute, quant à lui, l'exemple du pronom neutre suédois *hen*, englobant le masculin *han* (il) et le féminin *hon* (elle). Il s'agit d'un cas emblématique car la force du

débat que l'usage de ce nouveau pronom a suscité en Suède pourrait s'avérer à même de sensibiliser l'opinion générale et d'exercer une influence sur les pays voisins. En tant que néologisme inventé dans des cercles féministes pendant les années 1960 et tombé en désuétude par la suite, le pronom *hen* a été en effet repris à partir de 2012, dans deux acceptions : la première qui regroupe les cas où le sexe de la personne concernée n'est pas particulièrement pertinent ; la deuxième qui est mobilisée dans le domaine pédagogique pour que les identités des enfants puissent osciller librement au cours de leur développement, processus qui serait sans doute plus facile sans le poids d'une langue qui s'impose en conservant les différences de genre traditionnelles. Voilà pourquoi la deuxième acception est la plus controversée en Suède - car elle est en mesure de remettre en cause les identités traditionnellement construites dès la première enfance, alors que le premier usage de *hen* permettrait de conserver la dichotomie traditionnelle homme-femme ainsi que les stéréotypes de genre qui y sont liés.

Enfin, le « genre » est mis au jour par Daniel Elmiger à travers l'illustration de l'évolution socio-linguistique du terme d'adresse « Mademoiselle ». Utilisé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime pour référer à des femmes nobles, ensuite à des femmes ou sœurs d'un gentilhomme non-titré, et généralisé après la Révolution française au sens de « femme non mariée », le terme d'adresse « Mademoiselle » a été mis en question par plusieurs circulaires et réponses ministérielles en France (dont la dernière en 2012) dans le but d'en limiter l'usage pour ne pas devoir distinguer entre la femme célibataire et la femme mariée. Certaines propositions féministes, comme « Madelle » ou « M.e », sont entrées aussi dans le débat. Pourtant on constate que, contrairement à d'autres langues comme l'anglais, où l'utilisation de *Miss* est en net recul, le terme « Mademoiselle » continue de résister, tant à l'oral qu'à l'écrit (même dans la correspondance administrative), car il est encore associé par bon nombre de francophones à des images valorisantes du point de vue socio-symbolique, comme le fait d'être une jeune femme (vs femme d'âge mûre) ou d'avoir un aspect juvénile.